

# Passerelle métallique pour le RAVeL à Arquennes

Arquennes (BE)



**Mission complète d'architecture et de stabilité**

Maître de l'ouvrage  
Commune de Seneffe &  
SPW MI

Architecte  
Bureau d'Etudes Greisch

Coût des travaux  
0,76 Mio € htva

Études  
2020

Restauration des piles et  
culées de l'ancien viaduc :  
237 000 € htva  
Nouvelle passerelle :  
525 000 € htva

Réalisation  
2021 - 2023



Le viaduc d'Arquennes, pont ferroviaire de l'ancienne ligne n°141, a été inauguré en 1854. Démoli lors de la Seconde Guerre mondiale, il a été remplacé par un pont provisoire avant d'être démonté aux alentours des années 1980. Sa disparition a marqué une coupure sur le RAVeL de la ligne 141, obligeant les piétons, cyclistes et cavaliers à se mêler à la circulation automobile pour traverser le village.

A la suite d'un concours, la commune de Seneffe confie au bureau greisch en 2017 la mission de concevoir une nouvelle passerelle.

Le chantier est divisé en deux marchés de travaux :

- Le premier, concerne la restauration des piles et culées de l'ancien viaduc. Le maître d'ouvrage est le SPW MI (entreprise RENOTEC),
- Le second consiste en la construction de la nouvelle passerelle en acier auto-patinable recouverte d'un platelage bois. Le maître d'ouvrage est la commune de Seneffe (entreprise Techno Metal Industries).

Afin de respecter l'ouvrage original et de s'intégrer le plus respectueusement possible dans ce site remarquable, l'esquisse développée lors du concours traduit une structure contemporaine en treillis-résille métallique, dont les mailles rappellent les caractéristiques de l'ancien pont ferroviaire. Les matières envisagées (structure en acier Corten et platelage en bois exotique) offrent un bon accord de teinte avec les maçonneries existantes et une excellente tenue dans le temps, limitant ainsi les coûts et besoins d'entretien.

La largeur de 4 mètres permet un passage et un croisement aisés des différents utilisateurs de la passerelle.

**Lauréate du concours Acier 2023 catégorie «passerelles»**

